

Conclusions de la réunion technique de travail entre la Confédération Nationale des villes- CNM et Cités Unies France- CUF du 12 au 14 Mars 2007.

Participants pour la CNM :

James MATOS, directeur exécutif

Mauricio Zanin, directeur de coopération internationale

Durant les trois jours de travail, des présentations ont été réalisées concernant le fonctionnement politique, administratif et opérationnel des collectivités territoriales françaises et brésiliennes et des formes de travail des différentes associations. Présentation de la coopération décentralisée par CUF et de la structure associative brésilienne par la CNM.

Il existe des difficultés similaires pour les deux pays quant à la capacité de mobiliser et d'organiser les regroupements de mairies. Une autre difficulté tient à la faible articulation politique des mairies et à la grande dépendance des gouvernements nationaux et des Etats.

Il existe un espace de travail au sein duquel peut-être établi un partage du modèle associatif brésilien avec les collectivités françaises. Cependant, une telle action dépendra des contacts et rapprochements établis avec celles-ci et les entités qui agissent directement avec ces collectivités.

Pour la réalisation des actions suivantes :

1. Initier un rapprochement entre la CNM le Conseil Général et le Conseil Régional de la Guyane. L'objectif est de chercher une forme d'action conjointe qui permette aux collectivités de partager des expériences et de travailler ensemble pour le renforcement de la gouvernance du pouvoir local.
2. Chercher des sources de financement pour l'amélioration de la gestion publique municipale au Brésil et en France.
3. Initier un contact entre la CNM et l'Association des Maires de France-
4. La CNM et CUF travailleront en commun pour appuyer les collectivités françaises et brésiliennes qui désirent établir une coopération entre elles.
5. Inviter le Président de CUF à participer au Congrès Latino-américain des Maires qui se tiendra du 25 au 27 juillet 2007 à Florianópolis. Profiter de cette rencontre pour inviter une petite délégation française afin de faire le point avec les partenaires latinos sur l'organisation du forum UE/ALC & Caraïbes qui aura lieu à Paris. les 29 et 30 novembre 07.



6. La CNM met à la disposition de CUF ses systèmes électroniques et ses connaissances techniques pour aider les villes françaises à utiliser les technologies de l'information.
7. La CNM pourra appuyer le travail de sensibilisation des villes brésiliennes impliquées dans les mosaïques des aires protégées. Pour cela, la CNM entrera en contact avec l'Assistance technique du Cône Sud de l'Ambassade du Brésil pour le programme d'Assistance technique pour les aires protégées, et pourra prévoir un appui technique de la part d'un volontaire de l'Association Française des Volontaires du Progrès - AFVP.
8. Appui de la CNM, en tant que Vice Président de la FLACMA, pour garantir la présence latino-américaine au Forum de la Coopération décentralisée Union européenne-Amérique Latine, qui aura lieu les 29 et 30 Novembre à Paris.
9. La CNM pourra participer et divulguer le séminaire France- Cône Sud sur l'intercommunalité qui aura lieu 5 au 9 Novembre, sur l'Ile de Chiloé au Chili.
10. Étudier la possibilité de réaliser un projet de renforcement du pouvoir local, en particulier pour les petites communes brésiliennes, ainsi que celle de réaliser des voyages d'études des autorités brésiliennes et françaises (Fond Franco-brésilien). La CNM devra identifier les sujets qui sont de l'intérêt des collectivités Brésiliennes. Ce Projet pourrait s'appuyer sur le programme d formation qui sera mise en place par l'Institut des Nations Unies pour la Recherche et la Formation –UNITAR– et CGLU. Il s'agit d'un nouveau programme d'appui à la formation des collectivités locales et leurs associations pour les pays d'Afrique, Amérique Latine – Caraïbes, Asie du Sud-est. Ce programme est financé par la coopération française.

Le projet de formation d'une durée de trois ans (2007-2009) a pour objectif de renforcer les capacités institutionnelles des gouvernements locaux dans trois domaines :

- Accès et financement des **services essentiels** (eau et assainissement, gestion des déchets, transport, énergie)
- **Sécurité** dans la ville, **prévention** de conflits, **cohésion** sociale
- Gestion de l'environnement urbain.

En pièce jointe : compte- rendu de la première journée de travail